

Table des matières

Feuille de style	2
Avertissement aux lecteurs	3
Anna Marie Diagne. <i>Le marquage de la focalisation en soninké</i>	5
Maria Konoshenko. <i>Tonal systems in three dialects of the Kpelle language</i>	21
Natalia Kuznetsova, Olga Kuznetsova, Valentin Vydrine. <i>Propositions pour une réforme de l'orthographe du gouro</i>	43
Elena Perekhvalskaya. <i>Body parts and their metaphoric meanings in Mwan and other South-Mande languages</i>	53
Henning Schreiber. <i>Copula constructions in Mande – an overview</i>	63
Alexandra Vydrina. <i>Vowel length in the Kakabe language</i>	79

La police TimesNewRoman est recommandée comme la police de base ; pour les caractères non-standards, absents de TimesNewRoman, la police Doulos SIL est recommandée. Les polices de caractères non-Unicode, si elles sont utilisées dans le texte, doivent être attachées.

Prière de présenter les contributions en format de page A4, calibre de caractères 13 (minimum 12 dans les tableaux), interligne « exactement 18 », marges 3 cm de chaque côté. La première ligne de chaque paragraphe (sauf les phrases glosées) doit avoir un retrait de 0,6 cm. Les phrases glosées doivent être représentées, de préférence, sous formes des tableaux (à lignes invisibles). Les gloses doivent être faits selon les règles de Leipzig, cf. <http://www.eva.mpg.de/lingua/resources/glossing-rules.php>.

Les mots et phrases dans la langue en question doivent être mis en italiques. Les traductions (sauf les gloses) doivent être mises en ‘guillemets simples’, les « guillemets doubles » étant réservés pour les citations.

Une liste des abréviations utilisées dans l’article doit être présentée à la fin de l’article sous forme de tableau.

Pour les commentaires, prière d’utiliser des notes en bas de page. Les références doivent être données dans le texte selon le nom de l’auteur ou de l’éditeur, l’année de publication et les pages, ex. : (Creissels 1982 : 82-85 ; Prost 1969 : 15).

Dans la liste des références, prière d’utiliser les italiques pour les noms des livres et des revues, de répéter les noms des auteurs et des éditeurs qui apparaissent plusieurs fois ; de transcrire ou traduire les titres des publications en langues qui n’utilisent pas l’alphabet latin. Pour plus de détail, prière de s’adresser aux règles générales pour les publications linguistiques :

<http://linguistlist.org/pubs/tocs/JournalUnifiedStyleSheet2007.pdf>.

Avertissement aux lecteurs

Notre bulletin Mandenkan a maintenant 27 ans d'âge, et 44 numéros. Afin qu'il demeure une revue dynamique, nous avons évoqué son avenir au cours d'échanges menés pendant le 2ème Colloque « Langues et linguistique mandé » (15-17 Septembre 2008, St Petersburg), et plusieurs modifications ont été décidées.

Tout d'abord, afin de pallier le départ en retraite de plusieurs membres du Comité de Rédaction, nous avons procédé au renouvellement de l'équipe d'encadrement de Mandenkan. Le nouveau Comité est plus international, et en moyenne plus jeune.

Il a été également décidé de moderniser la présentation du bulletin. Dorénavant, il sera demandé aux auteurs de présenter leurs contributions sous un format électronique en tenant compte de la feuille de style. Aujourd'hui, il est très rare de trouver un linguiste n'ayant pas accès à un ordinateur, de sorte que cette exigence d'uniformisation des formats pour les articles s'impose naturellement à nous.

Enfin, nous avons décidé d'une nouvelle politique de distribution de Mandenkan. Le principe de gratuité demeure. Depuis le milieu de l'année 2008, tous les numéros de Mandenkan sont disponibles par Internet, sur le site du LLACAN (laboratoire CNRS-INALCO) :

http://llacan.vjf.cnrs.fr/sec_mdkn.htm.

Dans la mesure où la majeure partie des lecteurs peut consulter Mandenkan en ligne, cela rend inutile d'imprimer un tirage important sur le papier. A partir du No. 44, on se contentera d'un tirage limité : les copies papier seront réservées aux membres du Comité de Rédaction, aux auteurs, aux bibliothèques des centres des études linguistiques africaines, ainsi qu'aux chercheurs isolés n'ayant pas accès à l'Internet qui en feront la demande.

Nous espérons que l'auditoire du Mandenkan accueillera les réformes favorablement, et restons à son écoute.

Gérard Dumestre
Valentin Vydrine